



BIS Diligence | Juin 2017

pour les professionnels de la Conformité & Due Diligence

Top News | Ce qu'il ne fallait pas rater sur le web en Juin

Powered by [LexisNexis Newsdesk®](#)

#1

• **Les sanctions de l'AMF** . Selon un rapport annuel présenté mi-juin, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a infligé moins d'amendes en 2016 qu'en 2015 soit un total de 9,7 millions d'euros d'amendes, contre 21,3 millions en 2015. [Lire le bilan sur Challenges.fr](#) Cette année, l'AMF prononce une sanction record contre Natixis Asset Management sans l'affaire "fonds à formule", soit une amende à hauteur de 35 millions d'euros assortie d'un blâme. [En savoir plus sur Mediapart.fr](#)

#2

• **Lutte contre le financement du terrorisme** . Alors qu'une information judiciaire vient d'être ouverte contre Lafarge pour financement du terrorisme en Syrie, les experts rappellent l'importance de placer la logique éthique sur le même plan que la logique financière. Un impératif au moment où la France a adopté sa loi sur le devoir de vigilance et que l'ONU travaille sur la mise en place d'un traité contraignant sur le respect des droits de l'Homme par les entreprises. [En savoir plus sur Novethic.fr](#)

#3

• **Ethique & salariés** . Selon une enquête, pour 66% des salariés les pratiques illégales sont fréquentes dans l'univers professionnel français et 71% se déclarent prêts à dévoiler les pratiques illégales qui pourraient avoir lieu au sein de leur entreprise. [En savoir plus sur InformatiqueNews.fr](#)

#4

• **Lanceurs d'alertes & Sapin 2**. En Grande-Bretagne, le directeur général de Barclays a fait l'objet d'une enquête pour avoir tenté de lever l'anonymat d'un lanceur d'alerte au sein du groupe. En France, la loi Sapin 2 punit de deux ans de prison et de 30 000 euros d'amende la levée du secret sur l'identité de l'auteur du signalement. Un statut protecteur dès lors que le lanceur d'alerte agit de manière désintéressée et de bonne foi. [En savoir plus sur Business.LesEchos.fr](#)

#5

• **L'affaire des "biens mal acquis"**. Les proches du président congolais Denis Sassou-Nguesso viennent d'être mis en examen dans l'affaire dite des "biens mal acquis" : la justice française soupçonne plusieurs familles de dirigeants africains d'avoir bâti leur fortune sur des détournements de fonds publics. [Lire l'article sur CourierInternational.com](#) Aussi, dans l'affaire des "biens mal acquis", la Guinée équatoriale est un cas d'école en matière de prédation. [En savoir plus sur HumanRightsWatch.org](#)

L'actu | il y a du nouveau chez LexisNexis BIS

#Sanctions

Livre Blanc. Nouvelles sanctions américaines, Brexit, sanctions européennes ... quels sont les impacts pour les entreprises et comment mettre en place un processus de due diligence conforme aux changements actuels ? [Lire l'analyse sur le Blog](#) . Pour tout savoir sur les sanctions, [télécharger le livre blanc](#) "Sanctions: mieux vaut prévenir au guérir".

#ACPR

Vidéo. Vous n'avez pas pu participer au webinar sur les attentes de l'ACPR du 15 juin dernier ? Retrouvez la présentation de deux experts de la conformité, Marie-Emma Boursier et Dan Benisty en vidéo ! [Revoir le webinar](#) .



Plus de **news** ? Suivez **@BISlexisnexis** !
Pour l'actualité **#diligence** c'est chaque matin



LexisNexis®
Business Information Solutions

LexisNexis BIS, filiale du groupe RELX accompagne depuis plus de 30 ans des centaines d'entreprises dans leurs décisions stratégiques, économiques et réglementaires grâce à ses solutions personnalisées de due diligence - contrôle des parties prenantes, protection contre le risque de corruption et de blanchiment d'argent.

bis.lexisnexis.fr | +33 1 71 72 48 51 | contactBIS@lexisnexis.fr

Pour vous désinscrire, [suivez ce lien](#)